

Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le



ID : 062-246200364-20191011-C041019_D038-DE

LENS-LIÉVIN

AGGLO

RAPPORT ANNUEL 2018 PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

(application de l'article L-2224-5 du CGCT)



Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS	03
RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU	03
DIAGNOSTIC MULTI PRESSOIN SUR L'A.A.C.	04
ACTIONS SUR LE CHAMP CAPTANT DE WINGLES	04-05
ACTIONS SUR LE CHAMP CAPTANT DE NOYELLES LES VERMELLES	05
ACTION ENVIRONNEMENTALE	06
CONTRATS D'AFFERMAGES	
DISTRIBUTION	06
PRODUCTION	
OPÉRATIONS EN COURS OU À PROGRAMMER	06
OPÉRATIONS TERMINÉES	07
BILAN TECHNIQUE 2018	08-09
BILAN FINANCIER 2018	
COMPTE ADMINISTRATIF	10
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE	11
PRIX DE L'EAU	12
INDICATEURS DE PERFORMANCES	13
NOTES	14

Responsable de la publication : Sylvain Robert, Président de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin

Directeur d'édition : Bertrand Louchart, Directeur général des services

Coordination : Gaetan Boyer, Directeur Eau & Assainissement

Publication-Conception-Réalisation : Christine Douché, Anthony Vermusse, Nicolas Dionet



Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

GÉNÉRALITÉS

L'eau potable distribuée sur la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin provient de la nappe de la craie par 17 captages situés en majorité sur notre territoire et de l'usine d'Aire sur la Lys prélevée dans la Lys depuis novembre 2010.

L'eau potable de la nappe de la craie s'écoule du sud-est, où elle est de bonne qualité mais peu abondante, vers le nord-ouest, où sa qualité se dégrade à proximité des zones bâties. Cette situation est due à une pollution d'origine industrielle et urbaine. Elle se traduit notamment par des teneurs en nitrates supérieures aux normes de distribution. En dépit des efforts importants accomplis en matière de collecte et de traitement des eaux usées, il faudra plusieurs décennies avant que la situation ne redevienne acceptable. Il est donc apparu nécessaire de mettre en place des installations provisoires de dénitrification, en attendant d'exploiter de nouvelles ressources. Huit sites ont été équipés entre janvier 2003 et juillet 2004. Six sont encore en service aujourd'hui.

Cette ressource n'est pas suffisante pour garantir notre

besoin en eau. La Collectivité achète donc de l'eau à la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin et, depuis novembre 2010, au Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys (SMAEL). Pour assurer le transfert et la distribution de l'eau venant du SMAEL des ouvrages ont été réalisés. Toutefois ceux-ci ne permettent pas de recevoir la totalité des volumes fixés dans la convention. Il est nécessaire de construire deux nouveaux réservoirs pour lesquels les travaux ont débuté cette année.

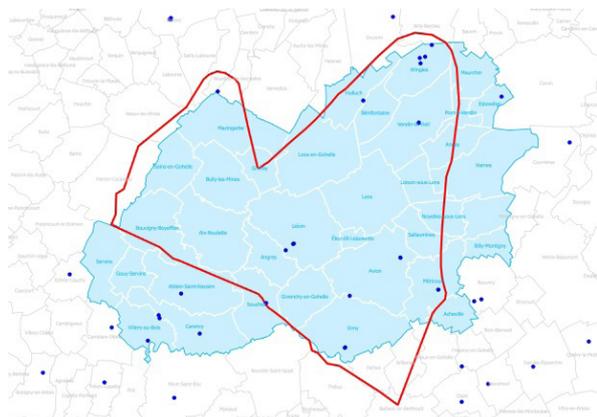
Les volumes achetés au SMAEL ont permis la mise en veille du captage de Noyelles les Vermelles (celui-ci est remis en service lors de l'arrêt technique du SMAEL) ainsi que l'arrêt et le démantèlement du captage de Lens fosse 14.

Dans le cadre de la recherche de nouvelles ressources sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, la CALL a entrepris début 2012 et terminé fin 2013 des travaux de réalisation de 2 nouveaux captages à proximité de la base nautique de Wingles. Les travaux de réhabilitation des captages F2 et F3 se sont achevés en 2016. Le forage F8 a été mis en œuvre cette année.

RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

En 2013, dans le cadre de la reconquête de la qualité de la ressource en eau, notamment celle utilisée pour la production d'eau destinée à la consommation humaine, le Gouvernement a désigné 1000 captages prioritaires nationaux pour lesquels l'effort de prévention mis en œuvre depuis le Grenelle de l'environnement en 2009 est renforcé.

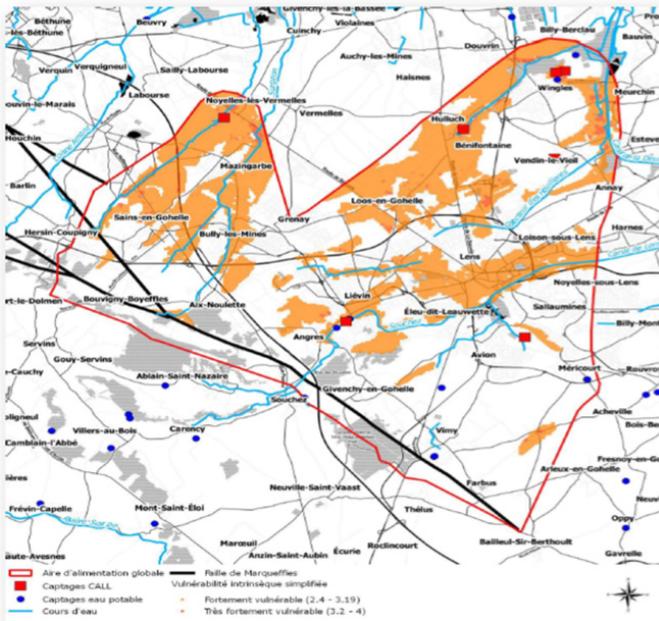
Ces captages ont été identifiés au regard des critères suivants : pollution des eaux par les nitrates et/ou les phytosanitaires avec des teneurs supérieures ou proches des seuils réglementaires, intérêt stratégique de la ressource. En 2014, cinq captages appartenant à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (C.A.L.L.) ont été retenus. Il s'agit des captages d'Avion « la Raquette », d'Hulluch, de Liévin « les Equipages », de Vendin, de Wingles, auxquels la CALL a souhaité ajouter le captage de Noyelles les Vermelles « Fontaine de Bray ».



Carte de l'aire d'alimentation des captages (en rouge)

Afin d'agir sur les problèmes de pollution à la source, de garantir à la population une eau de qualité et en quantité, mais aussi afin d'avoir une meilleure maîtrise de son prix de l'eau, la C.A.L.L. s'est lancée dans un vaste programme pour la maîtrise des sources de pollution de son territoire et pour la préservation et la reconquête de la qualité de sa ressource en eau.

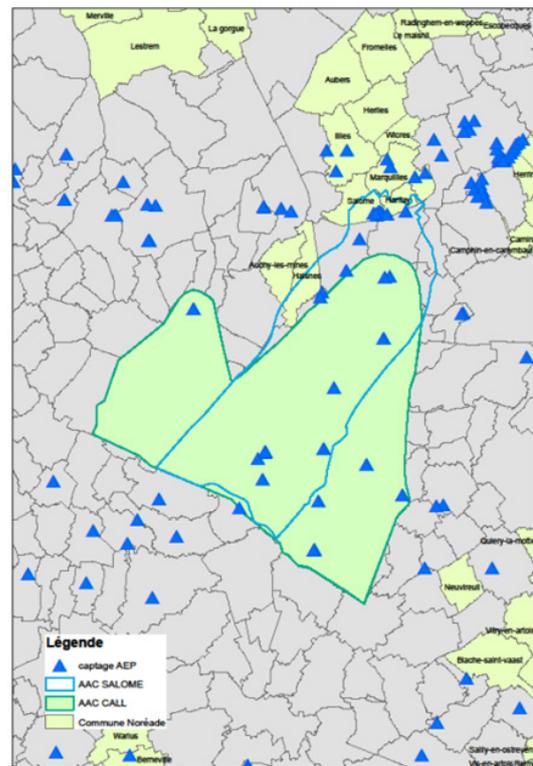
En 2015, le C.A.L.L. a recruté un animateur O.R.Q.U.E.. L'aire d'alimentation globale de six captages de la CALL, classés prioritaires dans le SDAGE 2016-2021 a été définie. En 2016, l'étude de définition de l'Aire d'Alimentation de Captage (A.A.C.) s'est achevée avec la détermination de la zone géographique où la nappe phréatique est la plus vulnérable aux pollutions diffuses de par la qualité des sols et la qualité des roches composant la nappe. Fin 2016, le COPIL décide de limiter le Diagnostic Agricole aux parcelles agricoles en zone sensible conformément aux préconisations de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et valide le diagnostic de 60 exploitations regroupant plus de 80 % de la surface agricole en zone sensible.



En 2018, la collectivité a lancé la deuxième et dernière phase du diagnostic multi pression agricole sur la partie ouest de son territoire. L'ensemble des exploitations agricoles ont été diagnostiquées.
 Fin 2018, le diagnostic multi pression non agricole a démarré. Il se terminera fin 2019 par la rédaction d'un programme d'actions agricole et non agricole permettant la reconquête de la qualité de notre ressource.

LE DIAGNOSTIC MULTI PRESSION SUR L'A.A.C.

En 2017, la collectivité s'est lancée dans la première phase de son diagnostic multi pression agricole sur la partie Est de son Aire d'Alimentation des Captages (A.A.C. déterminée en 2016). 29 exploitations agricoles ont été diagnostiquées sur les 60 prévues.
 Fin 2017, la collectivité signe avec Noréade une convention de groupement de commande afin de mutualiser la réalisation du diagnostic multi pression non agricole couvrant le périmètre des deux A.A.C. de la C.A.L.L. et de Salomé. commun sur 91 km2.



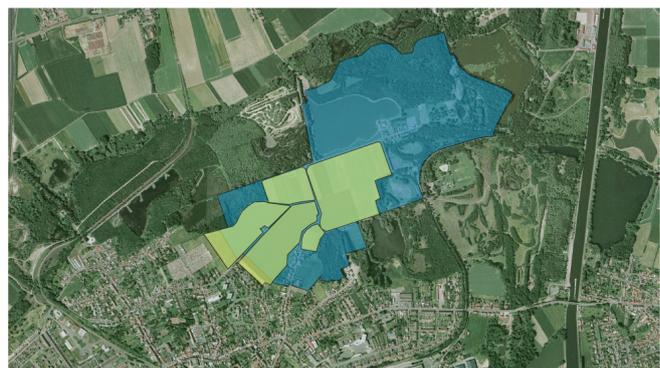
A.A.C. de la CALL et de Salomé

LES ACTIONS SUR LE CHAMP CAPTANT DE WINGLES

En 2017 et 2018, la CALL s'est engagée dans l'acquisition de parcelles situées sur le périmètre de protection rapproché des captages de Wingles. Cette opération permettra de sanctuariser le champ captant qui couvre le quart des besoins en eau de la C.A.L.L. et de maîtriser les pratiques culturales.

localisation des parcelles agricoles sensibles pour la protection de la ressource en eau sur wingles

-  Parcelles agricoles sensibles (28 ha)
-  Périmètre de Protection Rapproché



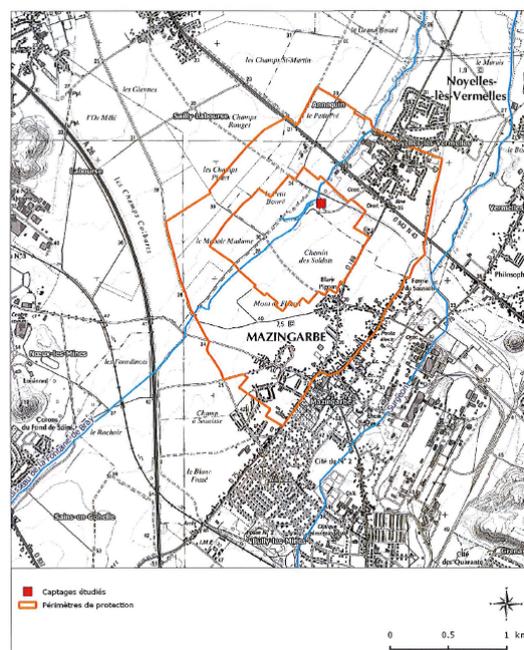
LES ACTIONS SUR LE CHAMP CAPTANT DE NOYELLES LES VERMELLES

À la demande de la CALL, le captage de Noyelles les Vermelles a été ajouté aux 5 captages prioritaires retenus par l'Etat pour la reconquête de leur qualité.

En 2018, la collectivité a lancé une étude de sauvegarde de ce captage dans le cadre du contrat de délégation du service de production d'eau potable.

Ses objectifs :

- Réaliser le diagnostic du champ captant et de son environnement
- Faire l'état des lieux de l'origine des sources azotées
- Définir les actions à mettre en place pour la reconquérir la qualité de l'eau
- Modéliser la nappe de la craie sur ce secteur pour tester plusieurs scénarios, dont la création de nouveaux captages.



ACTION ENVIRONNEMENTALE

La CALL a souhaité mettre en place une action de compensation des émissions de gaz à effet de serre par la plantation de 10 000 arbres sur le territoire de la CALL dans le cadre de la DSP production et 8000 pour le contrat de distribution.

CONTRATS D’AFFERMAGE

DISTRIBUTION

Depuis le 1er janvier 2013, le contrat de délégation de service public de distribution d’eau concernant 29 communes de l’agglomération est entré en vigueur. Il s’achèvera le 31 décembre 2024. Dans un souci de simplification et d’égalité des usagers devant le service public, et sans que cette modification n’entraîne de bouleversement de l’économie du contrat, la collectivité a souhaité uniformiser les tarifs pour les usagers de nos 36 communes.

PRODUCTION

Le contrat de délégation de service public est entré en vigueur le 1er avril 2016 pour une durée de 9 ans. À fin 2018, l’état d’avancement des engagements du délégataire est celui ci :

Opérations en cours ou à programmer

Programme de soutien à l’agriculture bio	15%
Étude pesticides sur Wingles à avec complément diagnostic agricole	75%
Étude diagnostic	40%
Remise en état d’ouvrage de stockage et d’accumulation : Méricourt (prévisionnel début des travaux : mars 2019)	10%
Remise en état d’ouvrage de stockage et d’accumulation : Harnes (en attente dépose antenne opérateur téléphonie)	0%
Remise en état d’ouvrage de stockage et d’accumulation : Lens (suite mise en service nouveau réservoir Lens)	0%
Remise en état d’ouvrage de stockage et d’accumulation : Liévin (suite mise en service nouveau réservoir Bully)	0%
SIG classe A	80%
Éfficacité énergétique : installation de 10 panneaux solaires	20%

Opérations terminées

ISO 50001 d'ici 31/12/2017	100%
6 analyseurs de chlore en continu sur 6 réservoirs	100%
Situation d'urgence. Le délégataire réalise la 1ère année du contrat un manuel du réseau d'adduction qu'il remet à la Communauté d'Agglomération	100%
CME+ (prévisionnel fin des travaux au 31/03/2017)	100%
Suivi de la productivité des forages avec l'outil Bilan LERNE Forages	100%
Travaux d'interconnexion entre Beuvry et le SMAEL	100%
Mise en sécurité des ouvrages désaffectés (démolitions, rebouchage de forages) (prévisionnel fin des travaux en 2017)	100%
Filtres CAG à Wingles (prévisionnel fin des travaux en 2017)	100%
Remise en état d'ouvrage de stockage et d'accumulation : Avion	100%
Conduite de transport de Wingles	100%
Sécurisation quantitative de l'approvisionnement en eau du champ captant de Wingles - Doublement conduite dn 400 mm	100%
2 sondes kapta sur les importations d'eau et vidéosurveillance sur tous les réservoirs	100%
Ruches et suivi APILAB	100%

BILAN TECHNIQUE 2018

Le volume produit par les ouvrages communautaires est en hausse de 5,5 % (soit 540 500 m³) après une légère baisse l'année dernière. Le volume vendu est en baisse alors qu'il connaissait une hausse depuis plusieurs années.

On peut aussi constater :

-Une forte diminution du volume importé du S.M.A.E.L., due à l'arrêt de l'alimentation pendant 4 semaines afin de réparer une fuite sur la conduite de transport DN 800.

-Une augmentation des volumes produits par les forages de Noyelles les Vermelles et de Liévin Equipages/Rollencourt afin de compenser l'arrêt de l'alimentation par le SMAEL.

-Une augmentation des volumes produits par les forages de Wingles, due à plusieurs fuites sur la conduite de transport DN 475. La multiplication des fuites sur cette conduite depuis deux ans a nécessité la programmation de travaux de doublement de cette canalisation qui se sont terminés en septembre 2018.

- Une diminution des volumes produits par les forages de Beuvry Rivage, due à la déconnexion des communes de Hersin Coupigny et Fresnicourt depuis le 23 novembre 2018. Cet ouvrage ne sert qu'à alimenter en secours la ville de Noeux les Mines (durant l'arrêt technique du SMAEL)

FORAGE CALL	Volume produit 2017 (m ³)	Volume produit 2018 (m ³)	Importation 2018 (m ³)	Exportation 2018 (m ³)	
Ablain-Saint-Nazaire	60 376	60 053			
Avion Bout des Fourques	663 846	634 305			
Avion La Raquette	885 251	895 825			
Beuvry	1 534 528	1 245 266		1 245 266	vers Nœux et Hersin
Carency Bois des Baudets	124 525	133 248		20 924	vers Cambli-gneul
Carency Village	13 813	9 238			
Estevelles	656 945	724 580			
Hulluch	217 421	187 688		52 767	vers Haisnes
Liévin Rollencourt /Équi-pages	1 911 508	2 302 297			
Méricourt	410 283	399 151			
Noyelles-lès-Vermelles	299 678	435 769			
Quiéry-la-Motte (CAHC)			1 313 000		depuis la CAHC
SMAEL			2 032 331	337 515	vers Noyelles et Vermelles
Souchez	78 453	83 710			
Vendin-le-Vieil	442 524	424 440			
Villers-au-Bois	7 060	6 713			
Vimy	385 010	396 597		142 869	vers Thélus et Farbus
Wingles	2 143 508	2 437 415			
Total	9 834 729	10 375 295	3 345 331	1 799 341	
Total mis en distribution CALL	11 921 285 m³				

En 2018, 9 303 366 m³ ont été consommés (volume consommé autorisé). Le rendement global du réseau est de 81.3%. Le patrimoine de la CALL comprend au total 1464 kilomètres de réseau (2167 km avec branchements). Il reste encore 4 670 branchements en plomb sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération contre 5 183 en 2017.

En ce qui concerne la qualité physico-chimique de l'eau produite et distribuée, 382 prélèvements ont été réalisés par l'ARS dans le cadre du planning de surveillance réglementaire. Une très bonne qualité de l'eau distribuée est constatée avec un taux de conformité de 99.48%. Cette amélioration est due à la déconnexion de la commune de Sains en Gohelle du réseau de Beuvry Rivage, captage non conforme sur la concentration en tétrachloroéthylène et mise en veille depuis cette année.

Indicateurs de performances (eau potable)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Microbiologie (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	100%	99.8%	99.3%	99.1%	99.6%	99.8%	100% (408/408)	100% (459/459)	100% (454/454)
Paramètres physico-chimiques (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	95.5%	98.7%	98.9%	97.9%	96.6%	95.1%	95% (342/360)	96.8% (392/405)	99.48% (380/382)

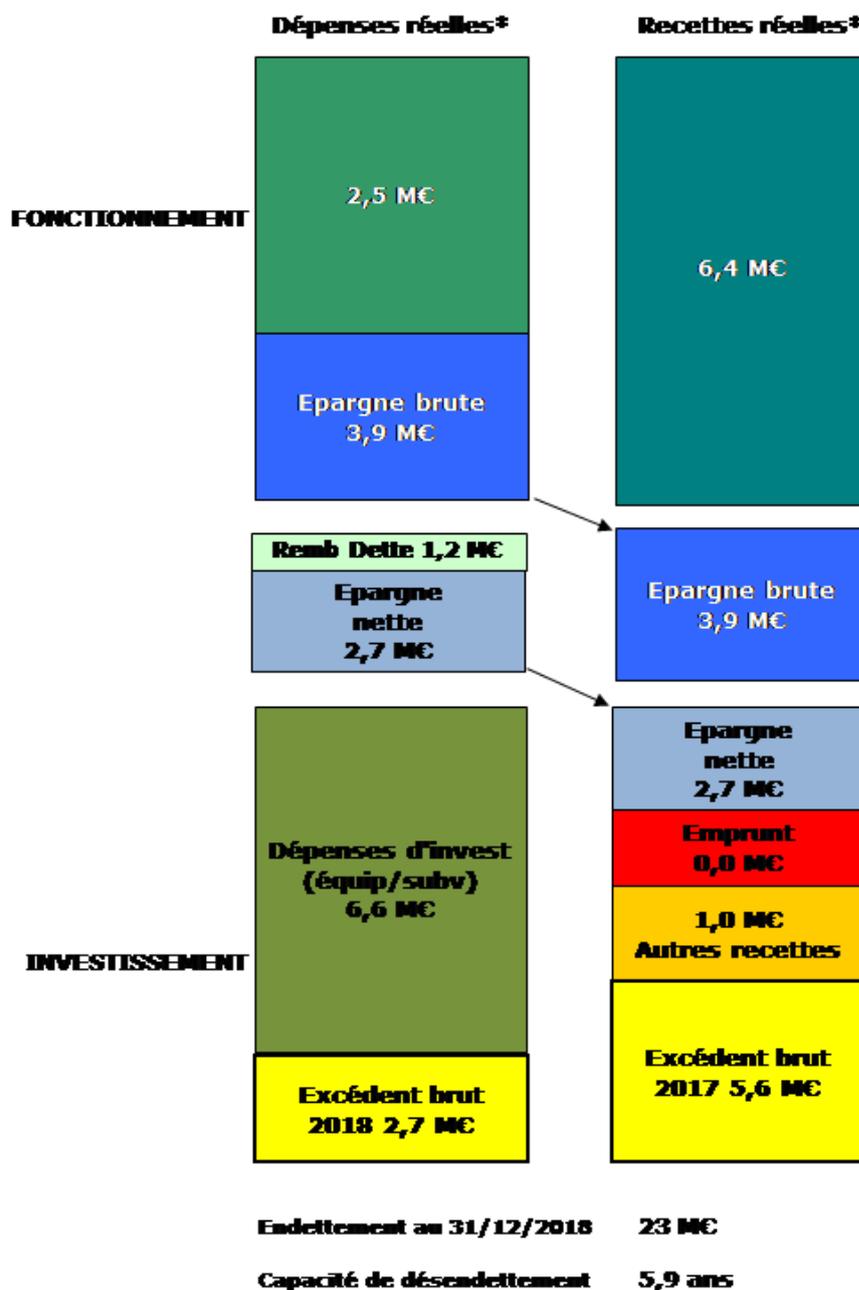
Depuis le 25 octobre 2012, par principe de précaution, un arrêté de restriction d'usage de l'eau destinée à la consommation humaine pour les communes désignées dans un arrêté complémentaire a été établi par les Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais. Ces restrictions concernent les femmes enceintes et les nourrissons pour lesquels sont fixés respectivement des seuils de consommations de 15 ug/l et de 4 ug/l.

En 2018, dans le cadre du contrat de production, Véolia poursuit ses investigations sur la recherche des sources émettrices notamment sur les périmètres de protection, en vue d'évaluer l'existence de sources potentielles d'apport en perchlorates.

BILAN FINANCIER 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Budget Eau



Pour l'exercice comptable 2018, les dépenses d'équipement proprement dites s'élèvent à **6.6 M €** en forte augmentation par rapport à 2017 (3.03 M€) soit une moyenne de **26.87 € par habitant**.

En matière d'investissement, la CALL poursuit sa politique volontariste en matière de sécurisation en eau potable. Ci-après quelques réalisations remarquables :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE



Bully-les-Mines

Démarrage fin août des travaux de construction du réservoir d'une capacité de 4000 m³ qui se poursuivront en 2019-2020

6 951 105€ TTC

Lens

Démarrage fin juillet des travaux de construction du réservoir d'une capacité de 5000 m³ qui se poursuivront en 2019-2020

6 172 342€ TTC



Lens CHL - Renforcement du réseau eau potable

Secteurs de la route de la Bassée, des rues Valles, Louise Michel et Brossolette en prévision de la construction du nouveau centre hospitalier. 700m de conduite fonte de 250mm, 1200m de conduite de 200mm ainsi que les branchements de 120 habitations

695 000€ TTC

Bully-les-Mines / Grenay - Rue Zola, Impasse gervaise et rue Ansart

Renouvellement réseau eau potable en fonte D200 et 250 sur 1100 ml y compris les branchements des habitations

604 761,60€ TTC

Avion - Rues Lamendin et Jean Moulin

Renouvellement réseau eau potable en fonte D150 sur 400 ml y compris les branchements des habitations

266 931,12€ TTC

Les recettes réelles de la section d'investissement sont constituées pour l'essentiel des subventions perçues (0.9 M€).

Le montant total des **dépenses réelles de fonctionnement** s'élève en 2018 à **2.5 M€**. L'essentiel des charges d'exploitation est constitué des dépenses suivantes :

- charges de personnel (remboursement de frais de personnel au B.G.) **0.330 M€**
- les charges à caractère général **0.683 M€**
- charges financières (intérêts de la dette) **0.866 M€**

Les recettes de la section de fonctionnement sont constituées pour l'essentiel par la contribution aux investissements en eau et les ventes en gros (6.248 M€).

Le compte administratif 2018 fait ressortir une situation financière satisfaisante avec une capacité de désendettement de 5.9 ans (rapport entre l'endettement au 31/12/2018 et l'épargne brute dégagée), bien inférieure à la durée des emprunts contractés sur ce budget et à la durée de vie moyenne des biens financés.

PRIX DE L'EAU

Le prix du m3 du service public d'eau potable au 1/1/2018 est de **2.83€/m3TTC**. Les élus de la CALL ont choisi de ne pas augmenter le prix total de l'eau (eau potable + assainissement) et la contribution aux investissements a été calculée de manière à ce que la facture 120 m3 TTC soit **au même tarif que depuis 2014**. Cependant, les investissements conséquents ont nécessité d'ajuster les contributions aux investissements en eau et en assainissement.

La facture ci-dessous correspond à un usager du service d'assainissement collectif sur la base de 120m3 :

Année	2017			2018		
	PU(€/m3)	Quantité (m3)	Montant total (€)	PU(€/m3)	Quantité (m3)	Montant total (€)
ASSAINISSEMENT						
Contribution aux investissements	0,987	120	118,4	0,572	120	68,7
Exploitation Veolia	1,123	120	134,8	1,137	120	136,5
Agence de l'eau (modernisation)	0,266	120	31,9	0,266	120	31,9
TOTAL HT (TVA 10%)	2,376		285,1	1,976		237,1
EAU POTABLE						
Contribution aux investissements	0,429	115	49,3	0,867	115	99,7
Exploitation Veolia	1,396	120	167,5	1,394	120	167,2
Agence de l'eau (prélèvement)	0,074	120	8,9	0,074	120	8,9
Agence de l'eau (pollution)	3,888	120	46,6	0,388	120	46,6
TOTAL HT (TVA 5,5%)	2,287		272,3	2,723		322,4
TOTAL						
EAU + ASSAINISSEMENT HT			557,4€			559,4€
TOTAL TTC			600,9€			600,9€

INDICATEURS DE PERFORMANCES

Indicateurs de performances (eau potable)	2017	2018
Estimation du nombre d'habitants desservis [D101.0]	245 048	245 036
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [D102.0]	287.3€	340.13€
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [D151.0]	24h	24h
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie [P101.1]	100%	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques [P102.1]	96.8%	95.5%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2B]	88	88
Rendement du réseau de distribution (selon arrêté du 2 mai 2017) [P104.3]	83.2%	81.3%
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /jour/km) [P105.3]	4,71	4.85
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /jour/km) [P106.3]	4,23	4.40
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable [P107.2]	0,18%	0.12%
Indice d'avancement de la protection de la ressource [P108.3]	80%	80%
Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité (u/1000abonnés) [P109.0]	25 282	14 831
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1]	2,37	2.18
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [P152.1]	100%	100%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité [P153.2]	11 ans et 2 mois	5.9 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0]	2,27%	2.54%
Taux de réclamations (u/1000abonnés) [P155.1]	0,28	0.18

